



Suppression de la redevance audiovisuelle

Non au passage en force

Le 22 juin prochain, Emmanuel Macron lancera son CNR (Conseil National de la Refondation), référence plus que douteuse au Conseil National de la Résistance et son programme des Jours heureux... que les néo-libéraux de la macronie s'emploient à démolir avec méthode.

Ce CNR à la sauce Macron est censé réunir les forces politiques, économiques, sociales, associatives ; des élus des territoires et des citoyens tirés au sort... et devrait permettre de mener le dialogue sur des thèmes aussi divers que le pouvoir d'achat, le logement, la ré-industrialisation du pays, les retraites, la transition écologique, l'emploi...

Ne faudrait-il pas commencer par inscrire à son ordre du jour la question cruciale du financement de l'audiovisuel public suite à la décision d'Emmanuel Macron de supprimer la redevance ? Cette décision, prise sans aucune concertation préalable et sans qu'aucune piste de substitution crédible n'ait été élaborée, plonge l'ensemble du secteur dans la plus grande incertitude.

On ne peut raisonnablement tourner la page d'un système de financement au profit d'une budgétisation on ne peut plus aléatoire sans qu'un large débat public n'ait lieu sur le rôle et les missions de l'audiovisuel public, sur la nécessité d'assurer son indépendance et sur les moyens à lui attribuer.

Cette décision de supprimer la redevance au moment où l'on prétend revivifier le dialogue citoyen illustre bien la verticalisation du pouvoir sous le règne d'Emmanuel Macron, sa conception très singulière du dialogue social et de la négociation, la brutalité de sa gouvernance.

La question du modèle économique de l'audiovisuel public est posée depuis plus de 15 ans, face à la montée en puissance d'Internet et surtout face au tsunami de la suppression de la publicité décidée en 2008 par Nicolas Sarkozy. Qu'ont fait depuis les gouvernements successifs pour refonder le financement de l'audiovisuel public ? Rien sinon une succession de plans d'économie drastiques qui ont saigné à blanc nos entreprises et dangereusement affaibli le service public face à une concurrence de plus en plus agressive.

Il est plus que temps de se donner le temps d'un débat approfondi sur cette question. Les organisations syndicales proposent de s'inspirer de l'exemple allemand d'une taxe universelle pour assurer un financement pérenne et dynamique de notre service public. La macronie se dérobera-t-elle au débat pour passer en force ?

Paris, le 16 juin 2022

